

La Biennale de Paris 1971

Commentaire sur un communiqué

PAR GEORGES BOUDAILLE

Le communiqué

LA prochaine Biennale s'ouvrira, au Parc Floral de Paris, le 23 septembre pour la presse et sera inaugurée officiellement par le ministre des Affaires culturelles, M. Jacques Duhamel, le 24 septembre à 11 heures.

Dans le contexte de la vie artistique française en 1971, la Biennale de Paris constitue une gageure.

Historique. — Il n'est pas inutile de rappeler que la Biennale de Paris a été créée, en 1959, par Raymond Cogniat, qu'elle a connu dès sa naissance un succès qui lui a donné un essor inattendu et lui a permis de prendre place parmi les grandes manifestations artistiques internationales.

Depuis quelques années, et surtout depuis mai 1968, les grandes manifestations artistiques internationales ont été remises en cause dans leurs objectifs et dans leur fonctionnement. La Biennale de Paris a pu franchir ce cap difficile parce que, par sa conception même, elle a été le rendez-vous des jeunes créateurs les plus turbulents du monde entier.

Ligne générale de la Biennale de Paris 1971 : Ce n'est pas la place ici de se livrer à la critique des autres manifestations internationales, mais les organisateurs de la Biennale se sont efforcés de tirer la leçon de toutes les critiques qui ont été formulées, aussi bien sur les Biennales de Venise, São-Paulo, Tokyo, etc. que sur la dernière Biennale de Paris elle-même.

A une confrontation parfois anarchique succède, cette année, la volonté de faire de la Biennale une manifestation cohérente, bien structurée, mettant en valeur de la manière la plus efficace possible, pour les artistes et pour le public, les tendances les plus nouvelles dans tous les domaines.

Pour assurer la réussite de cette entreprise, un rajeunissement profond a été entrepris non seulement au sein du commissariat français, mais aussi dans les soixante pays étrangers invités.

Une commission internationale s'est réunie au début novembre et a approuvé sans réserve les grandes lignes qui lui étaient proposées. Sur le plan moral, une liberté totale d'expression sera assurée à tous les participants et toute notion de nationalité sera abolie.

Plus concrètement, la Biennale comprendra un certain nombre de sections selon l'appartenance esthétique des artistes invités : art conceptuel — hyperréalisme — interventions.

Outre ces grandes sections, la Biennale comprendra, bien entendu, comme par le passé, une section consacrée à la peinture et à la sculpture, une section de travaux d'équipe et les habituelles confrontations dans les domaines de la musique (organisée par l'O.R.T.F.), du court métrage et du théâtre.

Dès à présent, plus de cinquante-cinq pays ont confirmé leur participation. Ainsi, l'enceinte accueillante du Parc Floral et le vaste hall de près de 10.000 m² seront, dès la fin de l'été, le théâtre de rencontres internationales de jeunes artistes venus de tous les pays du monde et qui travailleront dans l'ambiance d'un symposium de jeunes créateurs pour être prêts le jour du vernissage.

Cette animation s'amplifiera dès le début de la Biennale grâce aux innombrables manifestations prévues, dont la diversité est imprévisible, puisque le public pourra aussi bien écouter un orchestre de jazz hongrois qu'assister à une action plastique d'un groupe de la Faculté de Vincennes ou participer à un rituel orchestré par Miralda lors d'un des premiers week-ends d'octobre.

Le Commissariat général français, soucieux de mettre en valeur les tendances les plus vivaces en cette année 1971, a réparti la tâche, sous la responsabilité du délégué général, Georges Boudaille, entre plusieurs groupes de travail spécialisés.

Ont participé à l'organisation :

— Pour la section Art conceptuel : Mmes Catherine Millet, Nathalie Aubergé et M. Alfred Pacquement.

— Pour la section Hyperréalisme : MM. Daniel Abadie, Jean Clair et Pierre Léonard.

— La section Interventions a été sélectionnée par la réunion des deux précédentes commissions.

— Les travaux d'équipe ont été jugés par une commission composée des membres ci-dessus auxquels s'étaient joints les architectes Pierre Faucheu, Claude Parent et Ricardo Porro.

Un représentant du C.N.A.C. assistait à toutes ces commissions.

— La sélection musicale française a été assurée par MM. Alain Bancourt, Philippe Capdenat, Didier Dennis, Jean-Claude Eloy, Alain Louvier, Alain Savouret et Mme Monic Cecconi.

— Les spectacles ont été choisis par MM. Alain Trutat, Lucien Attoun, Claude Olivier et Mme Chrystel d'Ornijhelm.

— L'architecture intérieure a été confiée à MM. Jean Nouvel et François Seigneur.

Le chargé de la publicité est M. Michel Dominik.

La réalisation du catalogue est confiée à M. Holtzmann. La rédaction sera supervisée par M. Raoul-Jean Moulin.

L'accrochage sera assuré par le Commissariat général et les membres des commissions intéressées avec le concours de M. Daniel Collin, directeur du Parc Floral, et de M. Pierre-Martin Jacot.

LES biennales, comme les civilisations, sont mortelles, tout le monde le sait que trop bien. Mais il y a les mots et il y existe des réalités. Les biennales sont peut-être mortes, mais il y a toujours place pour de grandes manifestations artistiques. Faut-il changer le mot pour dissimuler sous un emballage différent une marchandise toujours la même ? Ne vaut-il pas mieux utiliser des mots peu usés, mais qui conservent une certaine valeur et, sous cette couverture précaire, de faire passer un peu de l'art vivant ?

Faut-il refuser toute aide morale et matérielle et laisser les jeunes artistes se débattre seuls dans la jungle de la vie artistique mondiale ou tenter de sauver ce qui mérite de l'être par tous les moyens ?

Paris, où viennent travailler tant d'artistes étrangers (visitez la cité des arts et les cités d'ateliers qui s'édifient — trop lentement, tout le monde le sait — dans notre capitale), est-il encore un grand centre artistique ?

Il faut une certaine dose d'inconscience — ou d'optimisme — pour écrire un an à l'avance : la Biennale de Paris sera inaugurée le 24 septembre 1971 par le ministre des Affaires culturelles. Le titulaire du poste est le troisième depuis un an et j'ai de multiples raisons de souhaiter qu'il le soit encore au mois de septembre.

Une biennale d'art constitue une somme de problèmes matériels et artistiques. Les problèmes matériels sont l'affaire des organisateurs. Les problèmes esthétiques sont l'affaire de tout le monde. Les critiques d'art bénévoles sont avec les médecins non patentés la profession la plus répandue au monde. Tout un chacun se croit le droit de décréter ce qui est bon ou mauvais comme vos amis savent vous indiquer le remède le plus radical contre le rhume des foins.